

Libéralisation économique et promotion des Investissements Directs Etrangers dans l'industrie agroalimentaire tunisienne

Wafa Koussani*, Selma Tozanli**

Jel Classification: L16, L24, L38, L66

1. Introduction

Dans les années 1950 et 1960, l'investissement direct étranger (IDE) était regardé avec beaucoup de méfiance par certains pays en voie de développement (PVD); il était considéré comme un facteur de dominance et les firmes multinationales étaient soupçonnées de réduire le bien-être social par la manipulation des transferts des prix et la formation d'enclaves économiques.

Aujourd'hui, on assiste à un changement radical de l'attitude des PVD vis-à-vis des IDE. Le comportement de suspicion est désormais remplacé par une politique de promotion visant à drainer des flux substantiels d'IDE. Ce changement d'attitude a été rendu possible grâce à un environnement économique mondial vantant les mérites de l'investissement direct étranger (Alaya, 2004).

L'IDE est ainsi au centre de la problématique de développement. Il occupe désormais une place de choix dans la plupart des pays du monde du fait de la convergence de deux préoccupations: celle des entreprises, qui optent pour l'internalisation, et celle des gouvernements, qui cherchent à attirer de plus en plus de capitaux.

Résumé

L'objet de ce travail est d'analyser les flux des investissements directs étrangers (IDE) dans l'industrie agroalimentaire (IAA) tunisienne, dans un contexte de libéralisation économique et de promotion des investissements extérieurs, et de tracer leur évolution et impact sur la dynamisation de l'industrie agro-alimentaire en Tunisie. Après avoir examiné le dispositif tunisien en matière d'IDE, nous nous sommes intéressés aux IDE effectivement réalisés dans l'IAA tunisienne à travers une prospection auprès de l'agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA), en vue d'appréhender l'envergure du phénomène dans l'économie du pays. L'examen d'un échantillon de 48 entreprises agroalimentaires, étrangères ou à participation étrangère présentes en Tunisie, nous a permis de tracer leurs caractéristiques (nationalité du pays investisseur, localisation sur le territoire tunisien, secteur d'activité, régime de production, ...) et nous a servi pour confirmer les caractéristiques desdites entreprises et vérifier la pertinence des hypothèses émises. Cette analyse empirique s'est basée essentiellement sur des fondements théoriques inspirés du paradigme éclectique de J. Dunning.

Mots-clés: Investissements Directs Etrangers (IDE), Industrie agro-alimentaire, libéralisation des échanges, investissement extérieur.

Abstract

The purpose of this work is to analyze the flow of Foreign Direct Investments (FDI) in the Tunisian agri-food industries, in a context of economic liberalization and promotion of foreign investments, and to trace their evolution and impact on boosting the agri-food processing industry. After reviewing the Tunisian arrangements for FDI promotion, we tackled the actual FDIs in Tunisia through a survey at the Foreign Investment Promotion Agency (FIPA), in order to appreciate the extent of the phenomenon in the country's economy. The evaluation of a sample of 48 foreign food processing industries enabled us to identify their characteristics (nationality of the investor country, location in the Tunisian territory, mode of production...), to confirm them and to check the consistency of our assumptions. The empirical analysis is based on a theoretical background inspired by the eclectic paradigm of John Dunning.

Keywords: Foreign Direct Investments, agri-food industries, trade liberalization, foreign investment.

L'accélération spectaculaire du processus d'augmentation des flux d'IDE à travers le monde à laquelle nous assistons depuis les années 1980 n'est autre qu'une des principales formes de la mondialisation de l'économie. A cela s'ajoute la montée remarquable des réseaux des firmes multinationales (FMN).

Dans ce contexte, attirer les IDE constitue une préoccupation majeure pour la Tunisie. Les IDE sont censés renforcer les exportations du pays, créer de l'emploi, transférer de la technologie, participer à un aménagement plus harmonieux du territoire et contribuer au développement industriel. Afin de parvenir à ces objectifs, des mesures spécifiques (programme de privatisations, régime d'incitations fiscales et financières, etc.) ont été mises en place afin de rendre le pays de plus en plus attractif pour les IDE (Kar-

ray et Toumi, 2007).

L'objectif principal de cet article est de contribuer, à travers l'étude du cas particulier des IDE dans l'IAA tunisienne, à analyser l'impact de la libéralisation économique sur la promotion des IDE en Tunisie. Pour ce faire, nous allons partir d'un constat général du phénomène des IDE dans le monde et en Tunisie: il serait question d'appréhender l'évolution des IDE et leurs caractéristiques.

Par la suite, nous présenterons le cadre théorique auquel nous nous sommes référés pour délimiter le champ de notre étude. Enfin, nous exposerons la méthodologie que nous

* Laboratoire d'Economie, Sciences et Technologies Agroalimentaires. INAT /IAMM Tunis, TUNISIE

** CIHEAM-IAMM Institut Agronomique Méditerranéen de Montpellier, France

avons suivie pour la collecte des données nécessaires à notre travail et nous illustrerons les résultats obtenus.

2. Constat et problématique

2.1. Etat des lieux des IDE dans le monde

L'investissement direct étranger est aujourd'hui reconnu comme un facteur essentiel de croissance économique et de richesse. Les flux d'investissement profitent à tous: tout en constituant des opportunités pour les investisseurs étrangers (stratégie d'expansion mondiale et minimisation des coûts des facteurs de production), ils bénéficient aux pays d'accueil parce qu'ils constituent une source importante de devises, un moyen de résorption du chômage et de promotion de l'emploi ainsi qu'une opportunité pour stimuler la performance des producteurs locaux (Allaya, 2004).

2.1.1. Définition des investissements directs étrangers

Selon la Banque de France (2011), *«les investissements directs étrangers sont des investissements internationaux par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent ou ont acquis un intérêt durable dans une entité résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur»*.

Selon l'OCDE, sont également définis comme des investissements directs étrangers d'autres types de transactions financières entre des entreprises apparentées, tel que le réinvestissement des bénéfices de l'entreprise ayant obtenu l'IDE, ou d'autres transferts en capital. Ces derniers incluent notamment les prêts accordés par une maison-mère à sa filiale implantée à l'étranger.

Contrairement aux investissements de portefeuille, les IDE impliquent une prise de contrôle de la part de la firme étrangère. Le seuil à partir duquel le contrôle s'exerce est arbitraire et le Fonds monétaire international (FMI) utilise une valeur de 10% (Hans et Bertrand, 2006).

2.1.2. Evolution des flux des IDE

L'évolution des flux d'IDE, qui dépend notamment de la stabilité de la terre d'accueil et des perspectives qu'elle semble offrir à terme, reflète en quelque sorte la confiance que portent les investisseurs étrangers dans un pays ou une région.

Mesurés par les statistiques issues de la balance des paiements, les IDE ont connu une très forte progression depuis le milieu des années 1980 et contribuent de façon déterminante à la mondialisation des économies. Les IDE constituent également l'un des principaux indicateurs de l'attractivité économique des pays.

D'après les statistiques de la CNUCED (2011), l'essor véritable des IDE date seulement des vingt dernières années. Dans les années cinquante et soixante, le taux de croissance des IDE était en effet inférieur à celui du commerce international, l'exportation demeurant la modalité principale de la concurrence à l'échelle mondiale. Dans les années 1970, le taux de croissance des IDE rejoint celui du commerce mondial, mais dans un contexte de décélération de ce dernier.

Selon le rapport sur les investissements dans le monde (CNUCED, 2013), les flux mondiaux d'investissements directs étrangers (IDE) ont dépassé en 2011 le niveau moyen d'avant la crise, atteignant 1.500 milliards de dollars en dépit de l'instabilité de l'économie mondiale. Toutefois, ils sont restés encore inférieurs de 23% environ au niveau record de 2007. Si les principaux indicateurs (valeur des fusions-acquisitions internationales et investissements de création) se sont repliés au cours des cinq premiers mois de 2012, les fondamentaux et le niveau élevé des bénéfices et des liquidités favorisent une croissance modérée. À plus long terme, la progression devrait être modérée mais stable, l'IDE mondial atteignant 1 800 milliards de dollars en 2013 et 1 900 milliards de dollars en 2014, sauf éventuelle crise économique.

Les entrées d'IDE ont augmenté en 2011 pour toutes les grandes catégories d'économies. Les flux vers les pays développés, en hausse de 21%, se sont élevés à 748 milliards de dollars. Dans les pays en développement, les entrées d'IDE, en progression de 11%, ont atteint le montant record de 684 milliards de dollars. Dans les pays en transition, la progression a été de 25%, pour un montant de 92 milliards de dollars. Les pays en développement et les pays en transition ont représenté respectivement 45% et 6% de l'IDE mondial. D'après les projections de la CNUCED, ces pays devraient conserver leur niveau élevé d'investissement au cours des trois prochaines années. L'Afrique et les pays les moins avancés (PMA) ont connu une troisième année de baisse de leurs entrées d'IDE, mais les perspectives s'améliorent pour l'Afrique. La diminution des flux vers le continent en 2011 est imputable en grande partie à des désinvestissements en Afrique du Nord. À l'inverse, les flux vers l'Afrique subsaharienne se sont redressés, passant à 37 milliards de dollars, soit un niveau proche du record historique.

2.2. Les IDE dans les PSEM

La situation en Méditerranée est à l'image du reste du monde: importantes distorsions Nord-Sud et fortes variations dans le temps, avec une aggravation des phénomènes. Les 5 pays méditerranéens de l'UE sont à l'origine de 98% des flux sortants et de 88% des flux entrants; cependant, la croissance des IDE est beaucoup plus marquée dans les 12 pays partenaires et surtout en ex-Yougoslavie et en Albanie. Par ailleurs, on note comme pour les échanges extérieurs, une absence quasi totale des flux d'investissements Sud-Sud (Rastoin *et al.*, 2004).

Selon Alaya *et al.* (2007), la zone des PSEM reçoit traditionnellement peu d'IDE par rapport aux autres zones du monde, notamment l'Asie, l'Amérique Latine et les Caraïbes. Dans la période qui va de 1985 à 1995, les PSEM n'ont reçu que 1,3% des flux mondiaux tandis que l'Asie en recevait 16% et l'Amérique Latine et les Caraïbes 8,2%. Par ailleurs, pendant la période 1995-2003, on observe que la situation évolue peu pour les trois zones, avec les PSEM qui n'attirent toujours que 1,4% des flux mondiaux. La seu-

le zone qui en attire plus dans cette période est celle des PECO (qui passe de 1,8% des flux sur 1985-1995 à 3,7% en 2003) dont on a souvent dit qu'elle était en concurrence avec les pays du bassin méditerranéen. Ce qui au demeurant semble se confirmer quand on observe la part des PSEM dans les flux sortants de l'UE, qui reste globalement stable (autour de 2%) alors que celle des PECO augmente sensiblement, surtout à partir des années 2000.

Pour ce qui est de la répartition sectorielle des IDE dans les PSEM, Catin (2001) souligne que la polarisation sectorielle des IDE dans lesdits pays reflète assez largement le niveau de développement de leurs économies. De manière générale, les réformes structurelles engagées au cours des dernières années ont accentué la concentration des IDE au profit de quelques activités, comme les industries énergétiques et exportatrices, avec comme corollaire des impacts limités sur les industries locales. Concernant les matières premières (pétrole, phosphate, coton,...), les IDE se développent dans une logique d'intégration verticale permettant le contrôle des approvisionnements et des prix.

Ainsi, à travers cette vue d'ensemble des IDE, il est possible de dégager leurs principales caractéristiques dans le monde. On verra dans ce qui suit comment évoluent les IDE en Tunisie, particulièrement dans le secteur des IAA.

2.3. Les IDE en Tunisie

Pays en développement, largement dépendant des capitaux étrangers et peu apte à trouver localement les financements nécessaires à sa croissance, la Tunisie mène une politique ouverte vis-à-vis de l'investissement direct étranger. En effet, la Tunisie connaît depuis 1994 une croissance annuelle de l'ordre de 4% à 5%, largement soutenue par les IDE. L'appel aux capitaux étrangers est fortement sollicité dans le cadre du programme de privatisation initié en 1985. En plus de cette action, les autorités tunisiennes multiplient des partenariats avec des promoteurs d'investissements privés étrangers, tout en optimisant le marketing des institutions nationales. Ces engagements du gouvernement vis-à-vis des investissements étrangers laissent croire que l'évolution des flux d'IDE devrait suivre une évolution régulière à la hausse (Bessamrat et Saint-Laurent, 2007).

2.3.1. Comportement de l'Etat tunisien vis-à-vis des IDE

L'importance donnée par l'Etat aux investissements étrangers est matérialisée par les efforts déployés pour l'amélioration de l'environnement des affaires et par le soutien accordé aux investissements étrangers (MINEFI-DREE/TRESOR, 2002). En effet, le gouvernement tunisien s'est engagé dans un large processus de promotion de l'image du territoire aux yeux des investisseurs étrangers: pour ce faire, différentes mesures ont été prises. Il s'agit de l'amélioration du climat des affaires et du développement du potentiel d'attractivité du pays à travers de multiples actions comme:

- **la création d'un cadre légal favorable**, basé sur le Co-

de d'Incitations aux Investissements (CII), qui offre des avantages communs à tous les investissements ainsi que des incitations spécifiques sous forme de facilités fiscales ou financières supplémentaires (exonération d'impôts, prime d'investissement, prise en charge par l'État de la contribution patronale,...);

- **le rapatriement des bénéficiaires**: à côté des incitations fiscales et financières, l'investisseur étranger a le droit de rapatrier son profit. Il n'est pas soumis à une double taxation, en plus il est couvert par un processus d'arbitrage étranger, il est à l'abri des risques non commerciaux et de la violation de la propriété industrielle;
- **l'adhésion à la Zone de libre-échange (ZLE)**: la signature d'un accord de libre-échange avec l'Union Européenne a amené à la réduction progressive des droits de douane, à partir du 1^{er} janvier 2000;
- **la politique de privatisation**: le processus de privatisation, qui a débuté au milieu des années 1980 avec la mise en place du Programme d'Ajustement Structurel (PAS), connaît ces dernières années, sous l'effet de l'accord d'association avec l'UE, une accélération et une extension notables: près de 70 entreprises ont été privatisées depuis lors. C'est-à-dire presque autant que l'ensemble des entreprises privatisées entre 1986 et 1997;
- **les structures administratives d'appui**: la mise en place d'une stratégie de promotion du territoire qui s'est traduite par la création de nouvelles structures administratives: il s'agit du guichet unique au sein de l'Agence de promotion de l'industrie (API) qui réunit tous les interlocuteurs gouvernementaux intervenant dans la constitution juridique des sociétés et de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA) qui accomplit plusieurs missions essentielles dans la promotion de l'image du pays.

Il ressort de ce qui précède que le gouvernement tunisien a très tôt opté pour le développement d'une économie de marché ainsi que pour une intégration progressive dans l'économie mondiale, chose qui lui a permis d'améliorer la capacité d'adaptation du secteur privé, de diversifier sa base industrielle et par conséquent, de faire du pays un site attractif aux yeux des promoteurs étrangers.

2.3.2. Dynamique des IDE en Tunisie

Grâce à ses différents avantages (proximité de l'Europe, stabilité politique, main d'œuvre qualifiée et compétitive, francophonie, et fiscalité privilégiée), la Tunisie constitue un site attractif pour les investisseurs étrangers, en particulier européens (français, essentiellement). Elle se caractérise par une taille de marché modeste qui compte 10,4 millions de consommateurs, dotés d'un pouvoir d'achat assez élevé.

Le tableau 1 récapitule l'évolution des investissements (IDE et portefeuilles) réalisés en Tunisie.

D'après les statistiques de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA, 2011), les IDE ont augmenté de 6,5% durant les neuf premiers mois 2010, avec une for-

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
IDE	4 402.9	2 070.8	3 398.7	2 278.7	2 165	1615.9	2996.1
Portefeuilles	116	87.1	198.5	78.3	252.7	102.4	83.4
Total	4 518.9	2 157.9	3 597.2	2 357	2 417.7	1718.3	3079.5

Rapport sur les IDE en Tunisie, FIPA 2012.

te concentration sur le secteur énergétique et celui des industries manufacturières. Par secteur, cette enveloppe est répartie sur l'énergie (1.270 MDT), les industries manufacturières (500 MDT), le tourisme (150 MDT), les services (250 MDT) et l'agriculture (10 MDT).

Les flux des IDE enregistrés au cours de l'année 2011 ont été marqués par une baisse de 25,7% par rapport à l'année 2010, ce qui engendre une cessation d'activité de 182 entreprises étrangères entraînant une perte de 10 930 emplois. Durant l'année 2012, les IDE et l'investissement de portefeuille ont atteint le montant de 3 079,5 MTND contre 1 718,3 MTND en 2011, enregistrant ainsi une augmentation de 79,2 %.

2.3.3. Géographie des IDE en Tunisie et secteurs clés

Tout comme les autres pays de la zone des PSEM, la Tunisie attire essentiellement les investisseurs européens, en particulier les français, italiens, espagnols et allemands. Les investissements arabes (principalement, des pays du golf) continuent de prendre de l'élan, vu l'intérêt surtout pour les projets immobiliers et les services (banques, tourisme,...).

Selon un récent rapport sur les investissements en Tunisie (FIPA, 2012), le classement par pays d'origine des IDE, au cours de l'année 2012, place le Qatar en première position avec un montant de 784,2 MTND (dont 636,9 MTND pour acquisition de 15% du capital de l'opérateur de télécommunications Tunisiana et 70 MTND pour l'achat d'un hôtel à Tabarka), suivi de la France avec 388,31 MTND (dont 218 MTND pour l'acquisition de 13% du capital de la BT), l'Italie avec 133,96 MTND et l'Allemagne avec 102 MTND.

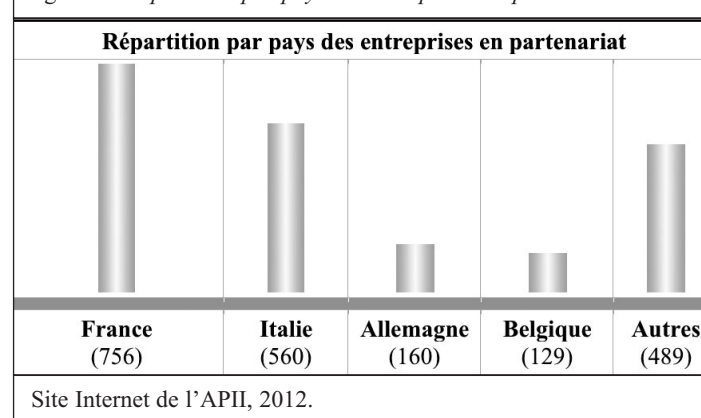
Quant à la répartition sectorielle des IDE, la Tunisie représente fidèlement la zone des PSEM en attirant des investisseurs dans les secteurs à forte valeur ajoutée: le secteur de l'énergie est le premier secteur récepteur des IDE, suivi de celui des services, notamment le secteur financier (augmentation du capital d'Ettijari Bank et acquisition de 13% du capital de la Banque de Tunisie (BT) par le crédit mutuel français).

La figure 1 montre que pour la répartition des entreprises étrangères par pays d'origine, les pays de l'UE constituent les premiers investisseurs en Tunisie, avec 1605 entreprises. La France est le premier bailleur de fonds bilatéral de la Tunisie, avec des concours annuels atteignant en moyenne 100 millions d'euros ces dix dernières années, soit près

de 50% de l'aide publique au développement reçue par la Tunisie, mise en œuvre par le biais d'une panoplie d'outils, de mécanismes et d'instruments financiers, spécialement l'Agence Française de Développement (AFD). L'Italie vient en 2^{ème} position avec 560 entreprises, suivie de l'Allemagne et de la Belgique.

La prépondérance de l'investissement étranger est manifeste dans le secteur manufacturier. Le partenariat est important, près de la moitié des entreprises étrangères étant associées à des entreprises tunisiennes sous forme de joint-venture. 85 % de ces entreprises exportent la totalité de leur production (FIPA, 2012).

Figure 1 - Répartition par pays des entreprises en partenariat.



En conclusion, il s'avère que l'importance accordée à l'IDE s'explique par le processus de libéralisation et d'ouverture des frontières douanières dans lequel s'est engagée l'économie tunisienne, processus qui va soumettre les entreprises locales à une concurrence aiguë provoquant la désagrégation du tissu industriel tunisien composé, en grande partie, de micro-entreprises souvent peu compétitives et non viables. D'où la nécessité de faire appel aux investisseurs étrangers afin de répondre à l'impératif de développement des exportations.

Ainsi, l'internationalisation de l'entreprise tunisienne, et le programme de privatisation et de libéralisation mis en place constituent un acquis qui permettra la prospérité de l'économie du pays notamment à travers les IDE.

2.4. Problématique

Rappelons que l'objectif de notre travail consiste en une analyse des IDE existants dans l'IAA tunisienne et l'étude de l'impact de la libéralisation économique sur l'impulsion de ces investissements.

Secteur phare de l'industrie tunisienne, le secteur industries agroalimentaires (IAA) compte 1 054 entreprises employant 10 personnes et plus. Parmi elles, 197 produisent

totallement pour l'exportation. Le nombre d'entreprises à participation étrangère est de 149 dont 29 sont à capitaux 100% étrangers.

A travers une étude monographique des IDE dans l'IAA tunisienne, ainsi qu'une étude détaillée d'un échantillon d'entreprises étrangères présentes en Tunisie, on s'intéressera au rôle de la libéralisation économique dans la promotion des investissements directs étrangers dans le secteur des IAA en Tunisie et l'impulsion de leur dynamique.

Afin de mener une analyse assez complète et pertinente des IDE en Tunisie, et particulièrement dans l'IAA tunisienne, le développement d'un cadre théorique relatif au phénomène est d'une importance majeure, permettant d'appréhender ses déterminants et retombées.

3. Cadre théorique

Malgré l'importance croissante que prennent les investissements internationaux dans les économies mondiales, et malgré l'impressionnante littérature consacrée à ce sujet, il n'existe aucun cadre théorique unifié permettant de comprendre les déterminants, causes et effets des IDE. Les analyses théoriques sur la multinationalisation des firmes sont récentes, leur apparition date de la fin des années 1950. C'est d'ailleurs surtout depuis le tournant des années 2000 que la littérature sur les IDE a connu un essor assez important, en lien avec le développement de la mondialisation.

L'abondante littérature qui traite des flux, causes et effets des IDE suggère que les théories concernées peuvent se répartir en trois écoles:

1. l'école de la dépendance,
2. l'école de la modernisation et,
3. l'école de l'intégration.

Deux écoles traditionnelles de la pensée du développement, celle de la dépendance et celle de la modernisation, et découlant de ces écoles traditionnelles, ce qu'on pourrait appeler l'école de l'intégration.

L'école de l'intégration cherche à analyser l'IDE du point de vue des pays hôtes ainsi que celui des investisseurs. Cette école regroupe trois grandes théories: le paradigme OLI (propriété, localisation, internalisation) de J. Dunning, le paradigme ESP de Koopman et Montias et la théorie de l'adaptation institutionnelle à l'IDE.

Dans ce qui suit, nous exposerons un cadre d'analyse que nous jugeons le plus approprié et qui nous servira de référence théorique à notre étude. Il s'agit du paradigme éclectique de Dunning.

La théorie développée par Dunning (1977) constitue une première contribution majeure de l'analyse des flux d'investissements internationaux dans les années 1970, bien que la première firme multinationale se soit développée au milieu du 17^{ème} siècle sous le nom de « *East India Company* ». La théorie éclectique est conçue comme une synthèse des théories de l'internationalisation et de la théorie des coûts de transactions qui n'apportent chacune que des explications partielles de la localisation des firmes. Dans cette approche, Dunning s'est inspiré des travaux de Hirsch

(1976) relatifs à un arbitrage qu'effectue une firme entre les trois modalités d'exploration du marché étranger: soit l'investissement direct étranger, soit l'exportation ou la vente de licence. En distinguant les différents coûts relatifs à chaque modalité, la simple comparaison entre ces coûts détermine le choix de la modalité la plus rentable pour la firme. L'approche de Hirsch suppose ainsi une information parfaite sur tous les coûts, ce qui ne peut pas être le cas à l'échelle mondiale compte tenu de la grande asymétrie des coûts et des avantages. En outre, cette approche qui fait partie des modèles statiques (non stratégiques) ne considère que le choix d'une firme isolée et pour qui seul le coût importe dans la décision de délocalisation (Zallé, 2011).

C'est dans ce cadre d'arbitrage que Dunning (1981) construit un modèle simple à deux pays, dans lequel les firmes font le choix entre les trois modalités de pénétration du marché étranger (IDE, licence ou exportation). Ce choix s'effectue sur la base des trois types d'avantages qu'une firme doit posséder pour s'internationaliser, et résumés par le paradigme OLI. Il s'agit:

- des avantages spécifiques ou "*Ownership advantages*" (actifs tangibles ou intangibles, technologies avancées, brevets et autres) qui leur permettent de réduire leurs coûts et de faire face à leurs concurrents. Les FMN possèdent des avantages particuliers vis-à-vis des firmes concurrentes fondés sur la détention d'actifs lui permettant de réduire leurs coûts et de disposer d'un certain pouvoir de marché. La littérature théorique sur l'investissement stratégique (Smith, 1987; Motta, 1992) se fonde sur ce type d'argument pour montrer que l'investissement direct à l'étranger constitue pour la firme multinationale un engagement crédible. Elle devient capable de contrôler l'arrivée des concurrents potentiels et peut se trouver en situation de préemption sur son marché;
- des avantages liés à l'internationalisation du processus productif puisque l'exploitation effective des actifs oblige souvent la firme à internaliser (*Internalisation advantages*) ses opérations internationales en établissant des filiales à l'étranger au lieu de céder des licences aux firmes locales, car cela augmenterait relativement ses coûts de transactions. En s'implantant à l'étranger, la firme multinationale réussit à internaliser les coûts de transaction, elle évite ainsi de passer des accords de coopération ou de céder une licence à une ou plusieurs firmes locales. Ce choix de l'internalisation dépend de facteurs spécifiques aux secteurs industriels (coût d'implantation, nature des activités) et institutionnels tels que la structure des marchés en présence d'asymétries d'information, et
- une fois ces avantages réunis, se pose alors le choix de la localisation (*Local advantages*) permettant aux FMN d'exploiter au mieux les possibilités offertes par les pays d'accueil (prix des inputs, marchés, coûts de transports,...). En effet, réunir et internaliser les avantages spécifiques permet à la firme d'exporter mais pas d'in-

vestir à l'étranger; seuls les avantages liés à la localisation constituent une condition nécessaire et suffisante de l'IDE. Le choix de localisation se rapporte essentiellement aux caractéristiques propres aux pays. Les motivations des firmes multinationales sont liées à la recherche de gains d'efficacité : abaisser les coûts de transaction et de production en prenant en compte les diverses possibilités offertes par chaque pays, en particulier en termes de coûts salariaux ou de qualification de la main d'œuvre, en exploitant les possibilités de réaliser des économies d'échelle ou encore d'accéder à de nouveaux marchés (Jasmin, 2003).

Le paradigme peut ainsi se rebaptiser sur ses trois dimensions : les avantages spécifiques d'une firme (O: «Ownership»), les avantages spécifiques des pays (L: «Location») et les avantages de l'internalisation (I: «Internalization advantage»). C'est ce que Dunning appelle les 3 forces déterminantes de l'existence des firmes multinationales.

D'un point de vue microéconomique, le modèle OLI (Ownership, Location and Internalization advantage), développé par Dunning, permet de résumer les conditions qui doivent être satisfaites pour qu'une entreprise s'engage dans un IDE. D'abord, l'entreprise doit avoir un avantage lié à la propriété, pour un produit ou une technologie de production auquel les autres entreprises n'ont pas accès (brevet, par exemple). Ensuite, le pays d'accueil doit présenter un avantage de localisation. Enfin, l'entreprise doit bénéficier d'un avantage à internaliser la production plutôt qu'à la sous-traiter à un partenaire étranger. Cela sera d'autant plus vrai que des économies d'échelle peuvent être réalisées sur les coûts de management, ou de développement des processus. Par contre, s'il n'y a pas d'avantage à la localisation, mais que la firme possède un avantage spécifique et un avantage à l'internalisation, elle gardera la maîtrise de la pénétration du marché étranger en y exportant et en établissant même un réseau propre de vente. Si la firme ne possède qu'un avantage spécifique, elle effectuera une vente de licence auprès d'une firme autochtone et lui laissera le soin d'exploiter le marché du pays d'accueil (Mucchielli, 1991).

Ceci étant, il serait très important de bien choisir les outils de notre investigation pour répondre au mieux aux objectifs assignés à notre recherche. Il serait intéressant d'analyser tout le dispositif tunisien de promotion des IDE et d'analyser en parallèle les IDE effectivement réalisés dans l'IAA tunisienne.

4. Méthodologie de la recherche et analyse des résultats

4.1. Méthodologie

L'approche méthodologique apporte des éléments de réponse à la question: "Comment atteindre le but de la recherche?"

Dans ce qui suit, nous allons exposer les étapes de la démarche qui conduiront à l'atteinte des objectifs fixés.

La méthodologie que nous allons suivre repose sur deux techniques:

1. la technique documentaire où nous allons exploiter les données de la FIPA et de l'APII: les statistiques, les revues et les études se rapportant aux IDE dans l'IAA en Tunisie;
2. la technique vivante, c'est-à-dire mener des enquêtes auprès des chefs/responsables d'entreprises dont les réactions vont constituer des variables à interpréter.

Au niveau macroéconomique, une prospection auprès des ministères de l'industrie, du développement économique et de la coopération internationale ainsi que des différentes agences de promotion du commerce extérieur et de l'investissement étranger concernées nous permettra de bien délimiter l'envergure du phénomène des IDE dans l'industrie agroalimentaire tunisienne.

Pour ce qui est de l'analyse des IDE effectivement réalisés dans l'IAA tunisienne, nous allons procéder à l'analyse des documents statistiques fournis par l'Agence de promotion de l'investissement extérieur (FIPA) pour appréhender la répartition régionale et sectorielle des entreprises étrangères implantées dans le pays, leur origine et régime de fonctionnement, et surtout leur évolution dans un contexte de libéralisation économique.

Enfin, en vue de confirmer les caractéristiques des IDE existant dans l'IAA tunisienne, un échantillon de 48 entreprises étrangères présentes en Tunisie sera étudié. Les 48 entreprises sélectionnées opèrent dans les secteurs les plus sollicités par les investisseurs étrangers comme le conditionnement des produits agricoles et agroalimentaires (PAA), les huileries, les produits laitiers et les conserves alimentaires (poissons et fruits & légumes), la confiserie et la vinification.

4.2. Analyse et discussion des résultats

4.2.1. Analyse macroéconomique du phénomène des IDE en Tunisie

L'économie de la Tunisie est inscrite dans un processus de réformes économiques et de libéralisation depuis 1986, après trois décennies de dirigisme et de participation de l'État à l'économie. Avec, après le 1^{er} janvier 2008, l'ouverture à la concurrence mondiale par l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange conclu avec l'Union européenne en 1995, l'économie tunisienne fait face à des défis de mise à niveau de pans entiers de son économie, tout en bénéficiant d'une croissance économique annuelle soutenue de l'ordre de 5% par an depuis une dizaine d'années.

A partir du début des années 1970, la Tunisie a accordé une importance capitale aux IDE comme moyen de développement économique. L'attraction des IDE a été donc, pendant longtemps, le point de mire des stratégies économiques nationales. Ces vingt dernières années, l'Etat tunisien a promulgué une batterie de mesures fiscales et réglementaires afin d'inciter les investisseurs étrangers à s'implanter dans le pays (Lahimer, 2003).

Grâce à sa politique d'ouverture commerciale, la Tunisie se caractérise par le dynamisme des exportations, la

contraction croissante du déficit commercial et la diversification de la base exportatrice. Cet environnement macro-économique favorable a permis à la Tunisie d'attirer de plus en plus d'IDE dans divers secteurs tels que le textile, les industries mécaniques, électriques et électroniques, les industries des matériaux de construction (cimenteries) et les services.

En 2011, plus de 3 000 entreprises étrangères ou mixtes (3 102 entreprises) opèrent en Tunisie employant près de 325 000 personnes. 72% de ces entreprises sont totalement exportatrices. Les IDE représentent 10% des investissements productifs, génèrent le tiers des exportations et un sixième des emplois (Sbouï et Zouari, 2004). De grands groupes de renommée internationale sont établis en Tunisie comme Unilever, Sara Lee, ST Microelectronics, Valeo, BC Group, Nestlé, Danone, Aventis, Télé-Performance,...

La Tunisie s'est engagée dans un vaste programme de privatisations et celles prévues pour 2013 donneraient un signal positif au secteur privé et pourraient contribuer à améliorer davantage l'image du pays aux yeux des investisseurs étrangers. Jusqu'à fin 2009, 219 entreprises publiques ont été privatisées générant des recettes de 5 976 milliards de DT. Près de 73% de ces montants proviennent d'investisseurs étrangers. Les IDE ainsi mobilisés constituaient près de 15% du stock total d'IDE en Tunisie. (Bessamra, Saint-Laurent, 2007).

La mise en œuvre de réformes économiques attire les investisseurs étrangers. Cette politique est facilitée par le soutien de l'UE et de la communauté internationale. La solvabilité du pays lui garantit un accès aux marchés internationaux de capitaux. La diversification croissante de l'économie renforce sa résistance aux chocs conjoncturels. Un système social développé et une politique d'éducation ambitieuse visent à atténuer le coût social de l'ajustement et à renforcer la modernisation du pays.

La Tunisie dispose d'une main d'œuvre qualifiée, productive et de niveaux de salaires compétitifs. Grâce aux réformes de l'éducation, les nouveaux entrants dans le marché de l'emploi parmi les hauts diplômés représentent plus de la moitié des demandes additionnelles prévues. Par ailleurs, un ensemble de mesures en faveur de l'innovation technologique et de la compétitivité économique dessinent un terrain très favorable pour les petites et moyennes entreprises (PME): deux outils ont notamment été créés fin 2006, la Banque de Financement des PME (BFPME) pour financer les projets innovants et la Société Tunisienne de Garantie (SOTUGAR) pour sécuriser les bailleurs de fonds et garantir la rentabilité des projets (Labeled, 2000).

Afin de vérifier si les IDE dans l'IAA suivent la même dynamique que celle de tous les flux d'IDE en Tunisie, une prospection auprès d'un échantillon de 48 entreprises étrangères présentes en Tunisie a été menée.

4.2.2. Analyse des IDE dans l'IAA tunisienne

En Tunisie, on compte 149 entreprises à participation étrangère. Qu'elles soient dirigées vers le marché local ou

vers l'exportation (61 entreprises sont totalement exportatrices), les entreprises d'origine UE dominent le marché agroalimentaire tunisien.

Comme le montre le tableau ci-dessous, les entreprises d'origine française et italienne, ainsi que les entreprises à capital mixte (autres), se partagent plus de la moitié des entreprises existantes sur le marché tunisien (81 entreprises sur 149).

Nationalité	Nombre d'entreprises
France	34
Italie	34
Autres	81
Calcul des auteurs à partir des données de la FIPA.	

Par ailleurs, il est à signaler que les gouvernorats se concurrencent pour attirer les entreprises étrangères, et ce, dans le but de profiter de l'existence de telles entreprises, en particulier des effets d'entraînement qu'elles peuvent engendrer comme la création d'emploi, l'aménagement de l'infrastructure (réseaux routiers, accès au réseau téléphonique et Internet,...), la création de débouchés à forte rémunération pour la production agricole de la région,...

Les entreprises étrangères implantées en Tunisie se répartissent sur tout le territoire national en fonction de différents critères, en vue de profiter des avantages que peut offrir chaque gouvernorat.

Dans les faits, les entreprises étrangères se concentrent surtout dans les grandes villes du territoire tunisien, ce qui peut s'expliquer par plusieurs raisons comme l'urbanisation qui engendre une forte demande, l'effet d'agglomération (proximité des fournisseurs de matières premières, des usines de transformation, des marchés des autres villes,...), l'industrialisation, la proximité des aéroports et des zones portuaires, les avantages offerts aux investisseurs étrangers si la région fait l'objet d'une zone prioritaire de développement.

Outre la répartition des entreprises étrangères en fonction de leur nationalité et la répartition régionale, on peut procéder aussi à une répartition selon les secteurs d'activité. Les investisseurs étrangers préfèrent se lancer dans des affaires qui leur garantissent le plus de bénéfice, ce qui explique le choix d'un secteur d'activité plutôt qu'un autre. D'une part, il faut s'assurer de la possibilité d'écoulement des produits, et d'autre part, d'une rémunération plus importante qu'ils peuvent dégager de tel secteur d'activité.

Ceci étant, et en vue de confirmer les résultats obtenus relatifs à la forte présence des investisseurs étrangers originaires de l'UE, à leur concentration dans des gouvernorats particuliers du pays et enfin, à leur orientation vers un secteur plutôt qu'un autre, nous avons choisi un échantillon de 48 entreprises agroalimentaires étrangères ou à participation étrangère implantées en Tunisie (parmi les 149) et nous avons analysé leurs principales caractéristiques.

4.2.3. Caractéristiques et stratégies des entreprises de l'échantillon

■ *Caractéristiques des entreprises enquêtées*

Les 48 entreprises sélectionnées opèrent dans les secteurs les plus sollicités par les investisseurs étrangers comme le conditionnement des produits agricoles et agroalimentaires (PAA), les huileries, les produits laitiers et les conserves alimentaires (poissons et fruits & légumes), la confiserie et la vinification.

La répartition des entreprises étrangères selon les gouvernorats d'implantation nous permet de confirmer nos résultats de départ:

- le gouvernorat de Ben Arous semble être le plus attractif parmi les 4 gouvernorats de la région du Grand Tunis;
- le gouvernorat de Nabeul se taille la part de lion dans les entreprises étrangères implantées dans le pays (parmi celles de l'échantillon), en particulier les entreprises de conditionnement des PAA et l'industrie de la vinification, surtout en raison de la vocation typiquement agricole de la région;
- le gouvernorat de Bizerte s'avère être l'endroit attractif par excellence des promoteurs dans le secteur de la congélation et des conserves de poisson, vu que la zone de Bizerte s'étend sur 250 Km de côte et par conséquent, elle offre une abondance de produits de la mer. Ajoutons à cela les avantages offerts par la zone franche d'exportation qui favorise l'implantation des investisseurs étrangers.

Pour ce qui est de la nationalité des investisseurs étrangers, notre échantillon s'avère représentatif et vient confirmer les résultats illustrés dans le tableau 2. Les pays de l'UE, en particulier la France et l'Italie et par la suite l'Espagne, sont les plus présents en Tunisie. Mais on ne peut pas négliger la présence de quelques investisseurs arabes comme la Libye, la Jordanie et l'Arabie Saoudite.

■ *Impact de la libéralisation économique sur la dynamique des IDE dans l'IAA tunisienne*

Afin d'apprécier l'impact de la libéralisation économique sur l'impulsion des IDE, nous nous sommes intéressés aux

dates respectives d'entrée en production des entreprises de notre échantillon.

Comme l'indique la figure ci-dessous, l'implantation des firmes étrangères s'est accentuée pendant la période 1998-2000.

Cette évolution en nombre d'entreprises, à partir de 1990 (dans la période 19985-1998), est due essentiellement à la mise en place du Programme d'ajustement structurel (PAS) en 1986, suite à la libéralisation de l'économie, au désengagement de l'Etat et à la privatisation de l'industrie.

A partir de 1998, on assiste à une dynamique accélérée des IDE en Tunisie, dans tous les secteurs de l'économie et celui des IAA en fait certainement partie. Cette accentuation des flux d'IDE peut s'expliquer par l'amélioration de l'attractivité de la Tunisie à partir de la mise en place de la politique de privatisation et de libéralisation économique qui a engendré la mise à niveau du tissu industriel tunisien en 1998, notamment de l'industrie agroalimentaire. Sans oublier l'engagement de la Tunisie dans des relations internationales et son intégration dans l'économie mondiale à travers l'adhésion à l'OMC, la signature de l'accord de partenariat avec l'UE et la création de la ZLE (qui est entrée en vigueur en 2000), la multitude des accords commerciaux avec divers Etats arabes,...etc.

■ *Stratégies des entreprises étrangères implantées en Tunisie*

Afin de mettre l'accent sur les stratégies des entreprises étrangères opérant en Tunisie, nous avons retenu deux critères distincts, un relatif au mode de production de l'entreprise et un autre se rapportant à son capital.

a/ Régime de production:

Pour ce qui est de la classification des entreprises en fonction du régime de production, on compte 26 entreprises opérant pour le marché local (ML) et 22 entreprises totalement exportatrices (ETE).

Le marché local semble être porteur pour ce qui est des produits laitiers, des boissons gazeuses, des aliments de bétail et de quelques produits agroalimentaires conditionnés. Ainsi, la forte demande de ces produits par le marché local stimule les investisseurs qui voient en ces secteurs des créneaux porteurs et des marchés niches de production.

Par ailleurs, les entreprises totalement exportatrices (ETE), qui sont au nombre de 22 (parmi les entreprises de notre échantillon), se répartissent comme le montre le tableau ci-dessous, dans 4 principaux secteurs d'activités:

Il ressort de ce tableau que l'industrie de la vinification, le conditionnement de l'huile d'olive, les plats cuisinés, les conserves et la congélation de poisson sont des industries dirigées vers le marché extérieur. Ceci tient à la forte demande internationale et à l'avantage compétitif de divers produits agricoles tunisiens comme l'huile d'olive et les produits de la mer réputés avoir une très bonne qualité qui reste toutefois mal valorisée.

En conclusion, les investisseurs étrangers présents en Tunisie choisissent leurs modes de production en se basant sur les avantages qu'offre chaque modalité: soit ils tirent profit

Figure 2 - Evolution du nombre d'entreprises à participation étrangère.

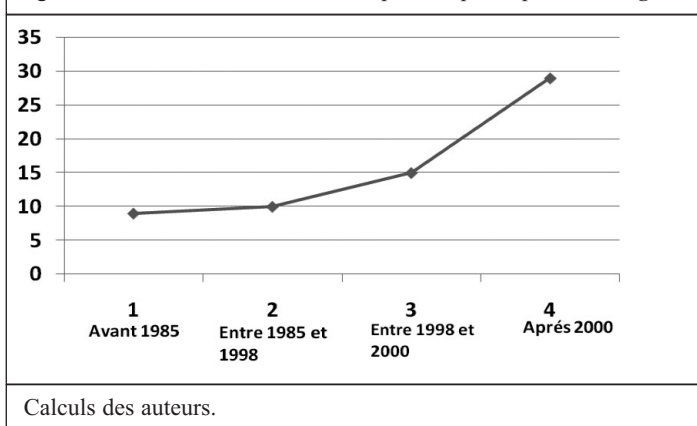


Tableau 3 - Répartition sectorielle des entreprises totalement exportatrices.

Secteurs d'activité	Nombre d'Entreprises Totalement Exportatrices
Conditionnement des PAA	13
Huilerie	3
Vinification	3
Plats cuisinés	3

Calculs des auteurs.

des spécificités de la demande des consommateurs tunisiens et par conséquent, ils choisissent de desservir le marché local, notamment en produits de forte consommation (produits laitiers, aliments pour bétail,...), soit ils se basent sur leurs capacités et performances à l'exportation, conjuguées avec les spécificités et avantages concurrentiels des produits agricoles tunisiens, et dans ce cas, toute la production sera dirigée vers l'exportation.

b/ Taux de participation au capital:

Par ailleurs, il importe de répartir les entreprises en fonction du taux de participation au capital afin de comprendre le comportement des investisseurs étrangers. *tal.*

Tableau 4 - Répartition des entreprises étrangères selon le taux de participation au capital.

Taux de participation au capital	Nombre d'entreprises
T < 30%	12
30% < T < 50%	16
50% < T < 100%	13
T = 100%	7

Calculs des auteurs.

Le tableau ci-dessus montre que le nombre d'entreprises à capital mixte, dont le taux de participation au capital est compris entre 30% et 100%, est égal à 29, un chiffre de loin plus important que celui des entreprises dont le capital est totalement étranger (7 entreprises parmi les 48 de l'échantillon).

Le nombre important d'entreprises à capital mixte peut s'expliquer par le fait que le partenaire étranger préfère s'allier à un industriel local en vue de contourner les incertitudes et risques du marché local et de s'assurer, en même temps, l'écoulement de sa production en particulier lorsqu'il s'agit d'un partenaire local concurrentiel sur le marché et lorsque le régime de production de l'entreprise est destiné au marché local.

Pour ce qui est des entreprises où le capital est à 100% étranger, il s'agit d'entreprises totalement exportatrices (ETE), qui opèrent essentiellement dans le secteur du conditionnement des PAA (conditionnement des dattes), des conserves de poisson et de la vinification; ceci s'explique par la taille assez importante de l'entreprise étrangère (avantage spécifique au sens de Dunning) et sa logique de production dirigée vers le marché extérieur reposant sur

l'avantage lié à l'internationalisation.

5. Conclusion

Rappelons d'abord que l'objectif de notre travail était d'appréhender les effets de la libéralisation économique sur l'impulsion des IDE dans l'IAA tunisienne et les politiques du pays vis-à-

vis de la promotion de ce type d'investissement.

Nous sommes partis du constat des flux des IDE, tout en mettant l'accent sur le secteur des IAA. Après avoir défini l'objectif de la recherche, nous avons présenté un cadrage théorique jugé adéquat pour délimiter le champ de notre investigation: il s'agit du paradigme éclectique de Dunning. En ce qui concerne l'approche méthodologique suivie, nous nous sommes référés aux données des agences de promotion de l'industrie (API), de promotion des investissements directs étrangers (FIPA), du ministère du développement et de la coopération internationale (MDCI),... Nous avons aussi consulté des études faites autour du thème des IDE en

Tunisie comme les documents ANIMA (Réseau Euro-méditerranéen d'Agences de Promotion des Investissements) et les rapports de la CNUCED et de l'OCDE.

Globalement, les résultats obtenus ont apporté des éclairages à notre problématique et nous ont permis d'avoir des éléments de réponse

aux questions de recherche posées au départ. La Tunisie dispose de nombreuses potentialités que lui confèrent sa situation géographique et les équipements dont elle s'est dotée pour pouvoir prétendre jouer un rôle de premier plan dans l'attraction des IDE.

6. Bibliographie

Allaya M., 2004. *Investissements directs étrangers et croissance économique: cas de la Tunisie*. Séminaire doctoral du GDRI EMMA, organisé par le CEMAFI, Université de Nice Sophia Antipolis, 25-26 Mars 2004. [consulté en Février 2007].

Alaya M., Nicet Chenaf N., Rougier E., 2007. *Politique d'attractivité des IDE et dynamique de croissance de convergence dans les pays du Sud Est de la Méditerranée*. Cahiers du GRETh, 2007-6.

Anonyme, 2006. *Mise à niveau: Acquis, défis et nouveaux paris*. Conjoncture: Etudes et informations économiques, 2006-238.

Bessamrat S, Saint-Laurent B., 2007. *Investir dans la région MEDA, pourquoi, comment ?* Document ANIMA : réseau euro-méditerranéen d'agences de promotion des in-

vestissements. Notes et études, 22. [Consulté en Juillet 2007].

Catin M., Ghio S., Van Huffel C., 2001. Intégration, investissements directs étrangers et concentration spatiale dans les pays en développement. *Revue Région et Développement*, 2001-13.

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), 2009. *World Investment Report: Transnational Corporation and export competitiveness*. New York and Geneva. [Consulté en Juillet 2007].

Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED), 2013. *World Investment Report 2012: Vers une nouvelle génération de politique d'investissement*.

Foreign Investment Promotion Agency (FIPA), 2007. *Brochures de la FIPA: Investissez dans le futur, investissez en Tunisie*. Ministère de développement et de la coopération internationale.

Hans C., Bertrand A., 2006. *Tendances et évolution récentes des Investissements Directs Etrangers*. Division des investissements de l'OCDE. [consulté en Avril 2007].

Jasmin E., 2003. *Nouvelle économie et firmes multinationales. Les enjeux théoriques et analytiques: Le paradigme éclectique*. [consulté en Mai 2007].

Karray Z., Toumi S., 2007. Investissement Direct Etranger et attractivité: Appréciation et enjeux pour la Tunisie. *Revue d'économie régionale et urbaine*, 3: 479-501.

Labed M.L., 2000. *Tunisie du 7 Novembre: Une nouvelle stratégie de développement à l'ère de la globalisation*. Tunis: SAGEP.

Lahimer N., 2006. *Investissement Direct Etranger et développement en Tunisie: Analyse économétrique à partir du concept du circuit économique*. Université Paris-Dauphine, centre de recherches EURISCO. [consulté en décembre 2007].

MINEFI-DREE/TRESOR, 2002. *L'IDE en Tunisie*. [consulté en Mars 2007]. <http://www.financemediterranee.com.pdf/pays/tunisie>

Mucchielli J.L., 1991. Alliances stratégiques et firmes multinationales: une nouvelle théorie pour de nouvelles formes de multinationalisation. *Revue d'économie industrielle*, 55: 118-134.

Rastoin J.L., Ghersi G., Jacquet F., Padilla M., Tozanli S., Agriculture, pêche, alimentation et développement rural durable dans la région méditerranéenne. In: *Agri.Med, Rapport annuel 2004*. Paris: CIHEAM, pp. 213-266.

Zallé O., 2011. *Les Investissements Directs Etrangers dans l'espace UEMOA: déterminants et analyse d'impacts*. Mémoires on line. [consulté en Avril 2012].